

LA LETTRE DU MAIRE

Juillet 2016
N° 13

de la Ville de Rémire-Montjoly



**Madame, Monsieur,
Cher(e)s Administré(e)s**

Comme à mon habitude avant les départs en vacances, je viens vous informer sur ce qui s'est décidé dans votre commune durant ce premier trimestre 2016.

Malgré le contexte de crise économique et financière qui entraîne toujours la baisse des dotations de l'Etat, et ce fameux prélèvement appelé FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) dans le cadre de la solidarité inter collectivité qui s'élève à plus de 2 100 000 €/an, votre conseil municipal a reconduit les mêmes taxes directes locales comme suit :

LIBELLE	TAUX	
	2015	2016
Taxe d'habitation	26,85 %	26,85 %
Taxe foncière (Bâti)	12,35 %	12,35 %
Taxe foncière (non bâti)	22,78 %	22,78 %

Je vous rappelle que ces taxes constituent l'une des ressources financières principales de la commune à côté des dotations de l'Etat versées en fonction du nombre d'habitants.

1/ LIAISON PARC LINDOR-TIGRE

La voie de liaison d'environ 1.6Km entre le Parc Lindor et la Route du Tigre, sous maîtrise d'ouvrage déléguée du Conseil Régional, a été ouverte et inaugurée, le 15 avril 2016.

Il s'agit d'une voie qui améliorera je l'espère la circulation pour la population de Remire-Montjoly, mais aussi pour tous ceux qui traversent notre commune.



2/ LE CIMETIERE DE REMIRE-MONTJOLY

Nous avons connu depuis le début de l'année des événements particuliers concernant la construction de ce cimetière. Pourtant cette infrastructure est particulièrement importante car nous devons impérativement pallier à la saturation annoncée des deux cimetières de Remire et Montjoly.

La réalisation du Cimetière dans une première tranche opérationnelle répond à une urgence de besoins qui relèvent des obligations régaliennes de la commune, dont la faisabilité ne peut être remise en cause pour quelque raison que ce soit.

Les exactions qui ont été commises durant ces dernières semaines sont inacceptables et j'ai eu l'occasion de le faire savoir. Les travaux reprendront et la loi ainsi que l'état de droit seront respectés.

3/ LA RHI ARC EN CIEL

L'actualité s'est fait l'écho auprès de chacun d'entre vous, avec des interprétations diverses et quelques fois contestables des événements graves qui ont compromis pendant un certain nombre de jours le bien vivre ensemble sur notre territoire, au quartier « Arc en Ciel ».

La paix sociale est une des priorités de ma politique que je souhaite garantir dans le respect de l'état de droit, et je vous assure que tout a été mis en œuvre avec les autorités compétentes pour que cela redevienne une réalité quotidienne sur l'ensemble de ce territoire.

HOTEL de VILLE

La réalisation des équipements de cohésion sociale dédiés à ce quartier qui était prévue et qui se doit d'être conclue, là où il faut, se fera sans que cela ne compromette un projet d'intérêt général qui lui est antérieur.

J'espère que la raison l'emportera et que bien vivre ensemble dans une commune une et indivise redeviendra la réalité communale dans un climat social apaisé où chacun devra faire l'effort pour s'y tenir.

4/ L'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE.

Dans le cadre de notre politique numérique et de la lutte contre la fracture numérique sur notre territoire communal, j'ai signé une convention de partenariat avec les deux opérateurs que sont ORANGE et GUYACOM. A l'heure du tout numérique, du haut débit et de la dématérialisation il était important que nous puissions disposer d'un accès pour tous au haut débit dans de bonnes conditions, qu'il n'y ait plus de « zones blanches », et surtout que nous ayons une bonne lisibilité dans la diversité de l'offre.

6/ L'AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE ET DES ACTIVITES PERI SCOLAIRES.

La réunion avec les parents des élèves a permis de faire le bilan de l'année écoulée, de faire le point sur les aspects positifs ou négatifs. Il en ressort que la réforme devant être toujours appliquée, nous devons donc continuer notre politique sur les activités péri scolaires sans changement pour la prochaine année 2016-2017. Le point concernant les repas proposés aux enfants a bien été souligné et nous nous sommes engagés à mettre l'accent sur une meilleure prise en compte des menus.

7/ LA SECURITE DE NOTRE COMMUNE

Depuis toujours, notre souci primordial reste la préservation de la paix, la sérénité et la sécurité de nos concitoyens. Malheureusement, depuis le début de cette année Rémire-Montjoly a été la proie de violences répétées : Meurtres, Viols, agressions, cambriolages etc... Je peux vous assurer que nous mettons toutes les mesures nécessaires afin de préserver votre sécurité :

- Renforcement des actions Police-Gendarmerie (mise en place de la responsabilité citoyenne : installation d'une « cellule de prévention des cambriolages », par la Gendarmerie ainsi qu'un dispositif « de conduite citoyenne par ilotage ». Une convention tripartite (Préfecture - Gendarmerie - Commune) a dans ce cadre été signée, le 27 juin 2016 à la mairie.
- l'étude sur la Vidéo protection en partenariat avec la Gendarmerie est en cours et nous espérons pouvoir commencer les installations des caméras d'ici la fin de l'année.

Pour les grandes vacances, notons, les actions à venir :

- l'opération **VACANCES SPORTIVES** proposée par le service des sports de la ville. Un large panel d'activités sportives ouvert à tout public est accessible du 1er juillet au 31 août 2016. Un stage de Hip Hop pour les 10/17 ans est dispensé par la Compagnie Norma Claire du 4 au 29 juillet 2016 au CLAE Yvonne LANOU et enfin, à l'occasion de la fête de la Saint Ignace de Loyola des visites guidées de l'habitation des Jésuites de Rémire sont organisées, le 29 juillet 2016 par le Point Information Tourisme et l'association APPAAG.

- la **27^e édition du Tour Cycliste de Guyane**. Comme les années précédentes, la ville de Rémire-Montjoly, partenaire de cet événement sportif populaire accueillera la 1^{ère} étape du tour (Rémire-Montjoly/Rémire-Montjoly), le samedi 20 août 2016.

Mesdames et Messieurs, voilà les quelques informations que je voulais vous livrer en ce début d'année, qui demande une vraie solidarité entre nous en ces moments particulièrement difficiles en vous souhaitant de bonnes vacances.

Cordialement votre
Jean GANTY



Maire de la ville de Rémire-Montjoly